



Madrid refuse de négocier avec la **Catalogne** un référendum d'autodétermination *Page B 7*

Appels pressants pour un examen du projet d'oléoduc **Énergie Est** par le BAPE *Page A 3*

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

Vol. CV N° 257

LE DEVOIR, LE MERCREDI 12 NOVEMBRE 2014

1,13 \$ + TAXES = 1,30 \$

UN 11 NOVEMBRE À FORTE CHARGE SYMBOLIQUE



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Des cérémonies commémoratives sous haute surveillance ont eu lieu mardi un peu partout au pays pour souligner la bravoure des soldats canadiens morts au combat. La mémoire des soldats Nathan Cirillo et Patrice Vincent, tués dans les récents attentats, a aussi été soulignée solennellement devant le tombeau du Soldat inconnu à Ottawa. Une parade militaire a également été organisée à Montréal (ci-dessus), où des manifestants du groupe Échec à la guerre ont lancé un message de paix. *Page A 6*

L'IMMIGRATION AU QUÉBEC

50 % des travailleurs qualifiés ont été refusés en 2014

Une forte hausse depuis le resserrement des règles

MÉLANIE LOISEL

D'ici 2021, on estime que le Québec devra trouver environ 1 million de travailleurs qualifiés pour combler les emplois et les départs à la retraite. Or, selon un document obtenu par *Le Devoir*, 52% des demandes d'immigration des travailleurs qualifiés ont été rejetées ou refusées entre le début de l'année et le 30 septembre 2014. En 2013, seulement 35% des demandes avaient plutôt subi le même sort. L'Association québécoise des avocats et des avocates en droit de l'immigration (AQAADI) estime que cette hausse de refus est « très troublante ». La plupart des demandes d'immigration des travailleurs qualifiés sont souvent rejetées pour des motifs jugés « injustifiés et futiles ». « On demande des documents qui n'existent pas, on refuse pour un oui et un non, pour une virgule mal placée, pour un sceau mal traduit et au lieu de donner une chance au candidat, on rejette son dossier », déplore le président de l'AQAADI, Jean-Sébastien Boudreault.

En fait, selon les documents obtenus, le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion a rejeté 37% des 19 300 dossiers examinés et refusé 15% des dossiers en date du

VOIR PAGE A 10 : IMMIGRATION

AUJOURD'HUI



Culture › Un collectif projette un contre-monument pour dénoncer l'instrumentalisation de l'histoire par le gouvernement Harper. *Page B 10*



Économie › Québec investit 5 millions sous forme d'actions dans une entreprise de production de jeux vidéo. *Page B 1*



PEDRO RUIZ LE DEVOIR

Le cinéaste de *Rebelle*, Kim Nguyen, signe son premier documentaire.

L'odeur, essence de l'âme

Le nez, de Kim Nguyen, en ouverture des 17^{es} RIDM

ODILE TREMBLAY

Présenté en ouverture ce mercredi des 17^{es} Rencontres internationales du documentaire de Montréal (RIDM), en salles au printemps, *Le nez* nous offre une cantate à plusieurs voix sur l'odorat. En vedette : ceux qui vivent de leurs facultés olfactives exceptionnelles, ceux qui découvrent à quel point ce sens domine leur vie, ceux qui l'ont perdu. Respirer un vin, se

griser de l'odeur d'une épice, ne pas pouvoir sentir quelqu'un : ces expériences dépassent la sensualité ou la répulsion pour s'inscrire au plus profond de l'expérience humaine, voire au-delà.

« *La plus proche représentation de l'âme, c'est une odeur*, estime Kim Nguyen. *Elle est le lien céleste avec l'inconscient, la porte sacrée vers l'éther.* »

Mais si on avait prédit au cinéaste québécois alors en promotion pour son

VOIR PAGE A 10 : NGUYEN

TRIBUNAL DE LA SÉCURITÉ SOCIALE

Une faible représentation francophone

L'opposition officielle craint un retard dans le traitement des dossiers

GUILLAUME BOURGULT-CÔTÉ

Les deux tiers des membres du Tribunal de la sécurité sociale (TSS) sont des unilingues anglophones, révèlent des données obtenues par *Le Devoir*. Une situation qui fait craindre à l'opposition officielle que les dossiers émanant des francophones du pays soient traités moins rapidement.

Des données officielles transmises par le TSS à une députée du Nouveau Parti démocratique montrent aussi pour la première fois que les chômeurs qui obtiennent une audience en personne devant le tribunal ont beaucoup plus de chances d'avoir gain de cause.

VOIR PAGE A 10 : TRIBUNAL



Avis légaux..... B 6
Décès..... B 4
Météo..... A 6
Mots croisés..... B 10
Petites annonces..... B 4
Sudoku..... B 3

ACTUALITÉS

IMMIGRATION

SUITE DE LA PAGE 1

30 septembre 2014. En 2013, 18 % des 24 500 dossiers examinés avaient été rejetés et 17 % refusés pour l'ensemble de l'année 2013. M. Boudreault explique que les agents socio-économiques et du ministère rejettent les dossiers, avant même qu'ils soient analysés, dès qu'un document est non conforme ou manquant. Si le dossier est analysé, les agents peuvent le refuser si le candidat n'obtient pas les points requis (en matière de langue par exemple) pour être admissible au Québec.

«Le pire, c'est le rejet des demandes. On peut rejeter un dossier parce que le sceau est en français et en arabe et on demande à ce que la partie en arabe soit traduite. Mais elle l'est déjà, pourquoi devrait-on la retraduire?», illustre M^e Boudreault. Des exemples comme celui-ci, l'AQAADI en a recensé plus d'un au cours des derniers mois. Des avocats consultés par *Le Devoir* ont noté que des dossiers de travailleurs étrangers ont été rejetés parce que des sceaux du gouvernement étrangers comportaient seulement des symboles. Des demandes ont été rejetées parce que des documents originaux ont été fournis plutôt que des copies certifiées conformes. Des dossiers ont aussi été rejetés parce que les candidats n'ont pu soumettre les relevés de notes certifiés de leurs études secondaires, alors qu'ils ont des diplômes universitaires.

«On fait un zèle excessif qui prive le Québec d'excellents candidats à l'immigration. Parce qu'il ne faut pas se mettre la tête dans le sable, on en a besoin de cette force qualifiée», souligne M. Boudreault qui ajoute que plus de 50 % des dossiers de gens d'affaires ont aussi été refusés ou rejetés depuis le début de l'an-



HONGQI ZHANG/HEMERA

La plupart des travailleurs qualifiés candidats à l'immigration sont issus de la classe moyenne de pays émergents.

née. À vrai dire, 35 % des demandes ont été rejetées et 19 % refusées.

Cette situation inquiète l'AQAADI d'autant plus que la majorité des dossiers des gens d'affaires sont des investisseurs qui paient 10 000 \$ pour leur demande depuis le 1^{er} août 2013. «Ces immigrants amènent de l'argent, mais on les rejette sur des détails techniques et en plus, on encaisse les 10 000 \$», indique M^e Boudreault qui trouve que cette façon de faire est quasiment de «l'enrichissement injustifié». Il rappelle que ces gens d'affaires sont multimillionnaires et ne viennent pas au Québec «voler des emplois», comme le veut la croyance populaire, mais bien pour investir dans l'économie d'ici. «Si on ne fait pas les choses comme du monde, on risque de perdre des ressources importantes. Les cerveaux vont aller ailleurs, dans des pays où il est plus facile d'immigrer parce que la compétition est féroce», dit-il.

Règles resserrées

Au ministère de l'Immigration, le porte-parole Jonathan Lavallée reconnaît que les règles

d'acceptation des dossiers d'immigration des travailleurs qualifiés et des gens d'affaires ont été resserrées ces dernières années. Dans la foulée du rapport du Vérificateur général publié en 2010-2011, le gouvernement a revu ces règles après que des lacunes ont été relevées. «Il a fallu être plus rigoureux et uniforme», mentionne M. Lavallée. «S'il manque un document ou s'il n'est pas conforme, ils ont 90 jours pour le fournir, sinon le dossier est fermé», dit-il en ajoutant que les agents évaluent tout de même les dossiers au cas par cas.

M^e Boudreault précise que seuls les travailleurs qualifiés et les gens d'affaires dont les dossiers sont refusés bénéficient de 90 jours pour faire une demande de révision administrative. Ils n'ont, par contre, que 60 jours pour faire parvenir les documents manquants. «Mais quand les dossiers sont tout de suite rejetés, il n'y a aucun recours à part aller dépenser des milliers de dollars en Cour supérieure. Et les travailleurs qualifiés, ce ne sont pas nécessairement des travailleurs fortunés qui ont les moyens de s'embarquer dans une bataille juridique», note-t-il. La plupart des travailleurs qualifiés sont issus de la classe moyenne des pays en émergence tels que la Chine, l'Iran, l'Algérie ou encore des pays d'Afrique de l'Ouest.

Le porte-parole du ministère tient toutefois à dire que le gouvernement du Québec va accueillir encore cette année environ 50 000 immigrants. M. Lavallée souligne aussi que, dans le plan annuel de l'immigration pour 2015, «la part de l'immigration économique représentera 65 % de l'ensemble des immigrants, soit la même proportion que celle ciblée pour 2014». Dans ce plan, le nombre de travailleurs qualifiés se situerait entre 25 500 et 27 000 et il y aurait entre 5000 et 5200 immigrants acceptés parmi les gens d'affaires.

Le Devoir

TRIBUNAL

SUITE DE LA PAGE 1

Selon ces données, le tribunal comptait donc au moment de la recherche 5 membres francophones, 41 anglophones et 12 bilingues (sur 58).

Pour la seule division de l'assurance-emploi, il y a 23 anglophones, 5 francophones et 6 personnes bilingues. À la sécurité du revenu, on compte 13 anglophones et 4 bilingues — mais aucun francophone. Les autres membres du TSS appartiennent à la division d'appel (5 anglophones et 2 bilingues).

Les questions écrites du NPD ont été envoyées en mars, et les réponses sont venues en septembre. La législation autorise qu'un maximum de 74 membres siègent à temps complet au tribunal administratif, qui forme le système d'appel pour les dossiers d'assurance-emploi et de sécurité du revenu (Régime de pensions et Sécurité de la vieillesse).

A Ottawa, l'opposition estime que la faible représentation des francophones et des personnes bilingues pourrait nuire au traitement des dossiers rédigés en français. «Il y a un problème de représentation non seulement pour les francophones du Québec, mais à la grandeur du pays, estime le député Robert Aubin, porte-parole de ce dossier. Le tribunal nous indique que la charge de travail est répartie également entre les membres, et qu'on tient compte de la région [du dossier] au moment d'attribuer les cas. Quand on sait le nombre de dossiers à traiter en provenance du Québec et de l'Atlantique, je ne vois pas comment on peut y arriver.»

Le tiers des demandes

Le dernier rapport de contrôle et d'évaluation du régime d'assurance-emploi montre que 32,2 % des demandes de prestations régulières faites en 2012-2013 émanaient du Québec. Un peu moins de 30 % de ces demandes venaient de l'Ontario, et 5,4 % du Nouveau-Brunswick. Au final, les chômeurs québécois ont touché 29,8 % des prestations versées à la grandeur du pays.

Dans ces conditions, le NPD se demande comment un «francophone peut espérer voir son dossier traité dans les mêmes délais qu'un anglophone». Selon M. Aubin, «la langue apparaît comme un facteur défavorisant dans le traitement des dossiers».

À l'heure actuelle, quelque 2300 dossiers sont en attente de traitement à la division de l'assurance-emploi, et plus de 11 000 à la division de la sécurité du revenu. Il n'a pas été possible de vérifier mardi — jour férié à Ottawa — combien de ces dossiers sont écrits en français.

Audiences

Autre élément de ce dossier : la délicate question des audiences. Les règles de fonctionnement du TSS font en sorte que c'est désormais le membre du tribunal qui détermine la forme d'audience appropriée pour traiter un dossier.

Lors de la création du TSS, le gouvernement ne cachait pas sa volonté de réduire le nombre d'audiences en personne. Celles-ci «diminueront au fil du temps», indiquait un document officiel de Service Canada, et on tirera profit de la technologie en tenant des téléconférences ou des vidéoconférences lorsque possible. Cette solution est moins coûteuse, mais les intervenants du milieu ont souvent fait valoir que cette méthode déshumanisait le processus d'appel.

Les premières statistiques à cet égard sont révélatrices. À la division de l'assurance-emploi, 81 % des audiences ont été menées par téléconférence, contre 17 % en personne. Or, près de la moitié (48 %) des demandeurs qui ont pu s'exprimer face au membre du TSS ont eu gain de cause. C'est un taux deux fois plus élevé que pour ceux qui se sont fait imposer une audience par téléconférence (24 % de taux de succès).

À la division de la sécurité du revenu, 19 % des audiences se sont faites en personne (avec 61 % des décisions en faveur des demandeurs), contre 67 % par téléconférence (41 % de réponses positives) et 9 % par vidéoconférence (56 % de réponses positives).

Barreau

«On dit depuis le début que les audiences en personne devraient être privilégiées, souligne Robert Aubin. C'est beaucoup plus facile de plaider sa cause face à quelqu'un que par téléphone. Sur tout si la personne à l'autre bout ne parle pas sa langue maternelle.»

Le Barreau du Québec avait dénoncé la «généralisation des audiences par voie électronique» devant la Commission nationale d'examen sur l'assurance-emploi. «L'expérience démontre que ces techniques alourdissent le déroulement de l'audience, sont loin d'être toujours fiables et s'avèrent dans certains cas totalement inappropriées comme mode d'audition», soulignait le rapport final de cette commission coprésidée par Gilles Duceppe.

Le Devoir

«Il y a un problème de représentation non seulement pour les francophones du Québec, mais à la grandeur du pays»

Le député Robert Aubin



LOWIK MEDIA

Molly Birnbaum, auteure de *Season to Taste*, hume une branche de romarin dans *Le nez*.

NGUYEN

SUITE DE LA PAGE 1

film *Rebelle*, en nomination aux Oscar, qu'il se retrouverait à la barre d'un documentaire sur le sens olfactif, Kim Nguyen aurait levé un sourcil dubitatif. Mais les hasards de la vie étant ce qu'ils sont, lorsque la productrice Lucie Tremblay lui a offert de se pencher sur le plus négligé et le plus sulfureux des sens, il finit par accepter, pour le côté hédoniste de l'aventure.

Et de fil en aiguille, d'arôme en effluve, Nguyen est parti à la rencontre d'un monde très peu exploré, sinon dans *Le parfum* de Süskind et dans les réminiscences proustiennes tirées d'une madeleine trempée dans une tasse de thé. «Je suis parti avec peu de bagages, dit-il, pour le plaisir, avant de réaliser comme pour chaque projet, qu'il fallait trouver un professeur, des assises à ce Nez.»

Le cinéaste du *Marais* et de *Rebelle* n'avait jamais mis la main au documentaire. «J'ai revu des films d'Harold Morris, de Herzog, des documentaristes qui m'inspiraient et je suis entré à leur suite dans un monde de liberté plus vaste que l'univers de fiction. Mais dans les deux cas, réel ou fictif, si tu regardes un personnage, ça doit se faire avec amour.»

A son avis, si l'odorat possède une dimension occulte, c'est en vertu de ses propriétés tantôt érotiques, tantôt spirituelles. Car l'ambre gris qui entre dans la composition de parfums est issu de la merde de baleine, le musc provient des parties génitales de certains animaux. En même temps, l'encens et d'autres parfums sont utilisés dans les temples pour l'élevation de l'esprit. «L'odorat est le sens caché, au sens strict du terme. 50 % des choix

amoureux des femmes passent par lui. Elles peuvent d'ailleurs être trompées par un parfum artificiel.» Alerte mesdames!

Odeurs fantômes et parfums de rois

Comment rendre à l'écran une substance aussi éthérée que l'odeur? Dans les bédés, elle est représentée en fumet ondulant, mais au cinéma? Le sommelier François Chartier, auteur de *Papilles et molécules*, est un personnage en fil conducteur qui teste, sent, commente avec humour souvent les arômes qu'on lui tend. La mémoire olfactive se verra traquée chez des sujets qui l'ont perdue, par des expériences médicales de parfums de l'enfance recréées. «Des personnes âgées pleuraient comme des enfants en retrouvant ces odeurs oubliées.» Ailleurs, un parfumeur tente de recréer l'odeur d'un sexe de femme. Le safran, l'ambre gris sont ici des substances quasi magiques qui entraînent plus loin scientifiques, parfumeurs, écrivains lancés à leurs trousseaux.

«Des pistes furent explorées puis rejetées, ainsi une quête physique au Maroc. On cherchait un personnage central, puis on a trouvé Molly Birnbaum, auteure de *Season to Taste*, devenue la colonne vertébrale du Nez.» Cette journaliste, par ailleurs fort télégénique, avait perdu l'odorat après un accident. Peu à peu, une odeur fantôme (celle de son cerveau, estime-t-elle), puis des effluves ressuscités un à un lui ont rendu pour ainsi dire la vie, dans sa substantifique moelle.

D'autres personnages se sont greffés, dont une Chinoise domiciliée à Paris, madame Yu Hui Tseng, dotée d'un des nez les plus fins du monde. L'équipe du film ne pouvait porter de parfum sans l'incommoder, elle savait à l'odeur qui avait pénétré dans son bureau. Aussi le chasseur de truffes italien Franco Canta, tou-

jours armé comme un desperado tant cette fructification d'un champignon, odorante et mets de roi, vaut son pesant d'or et suscite des rivalités féroces.

«En Italie, on a proposé: «Organisons une grande fête bien arrosée autour de la truffe.» On a fait venir Molly», évoque le cinéaste. Franco, l'homme à la truffe, vendait à gros prix au restaurateur, une de ses perles gastronomiques. «Ça a donné des scènes formidables!»

Chose certaine, l'expérience du *Nez*, suscite chez Kim Nguyen l'envie de se froter à nouveau au documentaire, à ses yeux un processus de libération. «Je me suis offert ma propre école du direct», lance-t-il. Lui qui admire tant *La bête lumineuse*, de Pierre Perrault, se sent intégré à une haute lignée.

Après la première du *Nez* aux RIDM, le cinéaste s'envolera pour Iqaluit dans le Nunavut, faire des repérages pour son prochain film *Two Lovers and a Bear*: «une histoire d'amour déchirante entre deux âmes perdues: un Blanc et une femme métissée dans un village inventé et dans la toundra, sur fond de réalisme magique.» Ça fait dix ans qu'il travaille à ce projet adapté d'une nouvelle de Louis Grenier, fou du Grand Nord et fondateur de l'entreprise Kanuk.

Depuis sa mise en nomination pour l'Oscar du meilleur film en langue étrangère avec *Rebelle*, le cinéaste montréalais va à Los Angeles, évalue ceci et cela, s'est inscrit à une agence pour avoir accès aux acteurs américains de renom, le CAA (Creative Artist Agency), mais estime pour l'heure la conjonction canadienne excellente pour le film indépendant. «On possède une liberté narrative ici.» Bref *Two Lovers and a Bear*, son premier film en anglais, devrait être une œuvre canadienne.

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333 / 418 643-1541
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par télécopieur 514 985-3390

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3344
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340

Abonnements (lundi à vendredi, 7 h 30 à 16 h 30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Agenda culturel

Par courriel agenda@ledevoir.com